



L'INFO L.C.V.L.H.B N° 1246 **Vendredi 22 septembre 2023**

Sommaire

BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE - 18/09/2023

LA VIE DE LA LIGUE

Assemblée Générale Extraordinaire Ligue CVL Handball - Vendredi 29 septembre 2023

Tutoriel Gestion des boîtes fédérales - OUTLOOK @ffhandball.net

Organigramme régalién et fonctionnel de la Ligue - 2023/2024

INFORMATIONS AUX CLUBS

Engagement d'un volontaire en mission de service civique - Saison 2023 / 2024

La Ligue recherche un(e) volontaire !

Dispositifs d'aide à la prise de licence - YEP'S

Rendez-vous des dirigeants - Spécial « service aux clubs » - 16/10/2023

Rendez-vous théâtre forum - Atelier « lutte contre les incivilités & le sexisme »

Bilan « Prends toi aux jeux »

SERVICE FORMATIONS - ITFE CENTRE VAL-DE-LOIRE

Formations ouvertes à l'inscription

Ouverture des inscriptions BP APT - UC 3 / UC 4

Échanges techniques

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

Webinaire CTA - Lundi 9 octobre 2023

Recyclage Juge Arbitre T3/T2/T1 non actifs - Vendredi 3 novembre 2023

Recensement de la présence d'un rond central dans votre gymnase

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Protocole COVID

Note de la COC

Conventions

Différents rappels

BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE - 18/09/2023

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé	Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Daniel VILLAIN	Présent	Jean-Luc BORDET	Présent
Benoît GUILLON	Présent	Nicolas GOUGEON	Présent
François MEDIAVILA	Excusé	Jérémie PERRIN	Présent
Marc PONS	Présent	Jonathan MOUTON	Présent
Mathieu DELHAYE	Présent	Patrick ROBERT	Présent
Alain MARCHAIS	Excusé		

Invités : Pascal GAUTHIER, Claude DELORME (Excusé), Michel DEVLIEGER, Jérôme DARGENT-Chantal BERTAND, Patrick POUX.

Points évoqués :

- Point RH et présentation Organigramme :

Jérémie présente à l'ensemble des présents l'ensemble des changements dans l'organigramme fonctionnel de la ligue et des comités.

Il va être diffusé à tous les clubs pour leur permettre d'identifier les responsables des dossiers. Il sera adjoint un annuaire avec l'ensemble des coordonnées.

- Assemblée générale Extraordinaire du 29/09/23 :

A ce jour, 10 clubs ont répondu présents. Jérémie va envoyer à chaque président de comité la liste des présents et chaque comité doit se charger de relancer chacun de ses clubs pour les mobiliser à venir ou à minima récupérer leurs pouvoirs pour avoir le quorum le 29 septembre.

Il est rappelé que l'ensemble des clubs ont reçu 2 invitations pour le match derrière Saran-Chambéry au Palais des Sports avec repas.

Cette AG permettra aussi de voter les nouveaux statuts de la ligue suite à la demande de la fédération.

- Finalisation du texte CMCD :

Jérémie PERRIN présente la finalisation du texte qui sera envoyé aux clubs en vue d'un vote à l'AG extraordinaire du 29 septembre.

Il est décidé de mettre en œuvre un cahier des charges sur 3 domaines (Sportif/COC ; Arbitrage et son encadrement ; Encadrement Technique).

Le texte prévoit des sanctions sportives en cas de manquement au non-respect du cahier des charges mais leur application sera différente du système fédéral en permettant aux clubs sur l'année suivante de corriger leur situation afin de ne pas se voir valider sa sanction.

L'ensemble du texte sera présenté à l'AG et fera l'objet d'exemples et débat ce soir-là.

- Point de situation arbitrage :

Mathieu fait un point de situation sur l'activité de la CTA. Il s'est enchaîné sur les 3 derniers week-ends les sessions de recyclage dans l'ensemble des comités. C'est environ 140 arbitres qui ont été activés à ce jour.

La CTA va envoyer une note à l'ensemble des clubs en proposant de pouvoir recycler des anciens arbitres en organisant de nouvelles sessions de tests physiques et un webinaire pour les remettre à jour des nouvelles règles depuis 2016 qui sont très nombreuses.

La mise en place de la nouvelle règle sur l'engagement a été mise en œuvre dans les gymnases où il est possible de l'appliquer (rond central de 4M ou de basket). Les arbitres ont l'air d'avoir bien assimilé ces changements.

- Présentation des modalités de reversement du CTI entre la Ligue et Comité :

Jérémie PERRIN présente plusieurs possibilités de reversement à partir des critères définis lors du dernier CA du mois d'avril.

Il est décidé d'appliquer 100% de la somme sur les critères mais que la somme sur chaque critère soit pondérée en fonction de la taille du comité. Jérémie retravaille le tableau et leur renvoie aux différents comités pour facturation et paiement.

- Service Développement :

Nicolas GOUGEON présente les propositions pour les Fêtes du handball pour la saison 23/24. Il est décidé de mettre en œuvre une somme plus conséquente sur chaque date et de pouvoir proposer des chèques cadeaux plus intéressants pour inciter les clubs à se lancer dans ce dispositif. Le BD valide cette proposition.

Sur le dispositif Prends toi aux jeux, au regard des retours des actions des clubs il est décidé :

- que si le club ne rend pas son bilan d'action le club ne recevra pas l'aide financière dans sa totalité
- que si le club rend le bilan mais que pour certains critères il ne respecte pas le cahier des charges initial il se verra attribuer que 50% de la somme initiale.

Jérémie présente la demande faite par la nouvelle équipe dirigeante du club SAM Handball qui a repris le club fin août lors de l'assemblée générale suite à la démission de la présidente et de l'ensemble des membres du CA. Un courrier de réponse co-signé du président de la ligue et du comité du Cher sera adressé au club pour apporter son soutien à son redémarrage.

- Déploiement du Beach sur la saison 23/24 :

Jonathan Mouton présente le plan d'actions du déploiement du Beach en lien avec les comités. Daniel Villain rappelle que la ligue s'est engagée dans le déploiement de cette discipline à 100% et qu'elle en a financé la totalité la saison dernière.

Dans cette nouvelle année de transition il sera proposé aux comités qui le souhaitent en cas de participation au co-financement des actions de stages et déplacement sur la compétition des finales de secteurs.

- Commission Éthique :

Daniel Villain a souhaité créer cette commission au regard des retours des faits de la saison dernière qui sont trop nombreux dans et en dehors des gymnases. Marc PONS avec Bénédicte BARRICAULT vont piloter cette nouvelle commission et feront des propositions lors d'une prochaine réunion.

LA VIE DE LA LIGUE

Assemblée Générale Extraordinaire Ligue CVL Handball – Vendredi 29 septembre 2023

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

Vendredi 29 septembre 2023
18h30 > 20h au Lycée Benjamin Franklin
(21 Bis Rue Eugène Vignat, 45000 Orléans)

Les participants à l'AGE seront ensuite invités à assister au match de LiquiMoly Starligue Septors / Chambéry au Palais des Sports, suivi d'un apéritif dinatoire à la mi-temps de la rencontre.
(invitation valable pour deux représentants par club)

Ordre du jour :

- Vote de la modification des statuts de la Ligue
- Présentation et vote de la CMCD territoriale 2023-2025

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

Daniel Villain, Président de la Ligue Centre-Val de Loire, vous invite à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball qui se déroulera :

Vendredi 29 septembre 2023, de 18h30 à 20h
au Lycée Benjamin Franklin, 21 bis rue Eugène Vignat, 45000 Orléans

Au programme de cette AGE, le vote de modifications importantes dans les statuts de la Ligue, la présentation et le vote de la CMCD territoriale pour la période 2023/2025. Les représentants des clubs présents seront invités à assister à la rencontre de LiquiMoly Starligue Saran/Chambéry et à un apéritif dinatoire à la mi-temps de la rencontre.

Pour vous y inscrire, merci de remplir le formulaire suivant **avant le 22 septembre 2023** :
<https://forms.office.com/e/J7wYc16Dff>

Si vous souhaitez profiter de l'occasion pour inviter des collaborateurs de votre structure à la rencontre de LiquiMoly Starligue, la Ligue vous propose d'acheter des places supplémentaires (*aux 2 représentants de clubs déjà inclus dans l'invitation*) au tarif de 5€ (*nombre limité*). La facturation sera faite auprès du club réservant, suite à la réservation du présent formulaire. Merci de le noter dans le formulaire.

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible, vous trouverez ci-après le pouvoir à nous retourner signé par le président par mail en amont de l'AGE à l'adresse suivante : 5400000@ffhandball.net ou le jour de l'AGE.

[Pouvoir à télécharger](#)

[Présentation du nouveau dispositif CMCD](#)

Tutoriel Gestion des boîtes fédérales – OUTLOOK @ffhandball.net

GESTION DE BOITE MAIL
FÉDÉRALE - @ffhandball.net

SERVICE COMMUNICATION - LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
15/09/2023

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

Vous n'arrivez plus à gérer votre boîte mail @ffhandball.net ? Vous recevez trop de mails, vous laissez passer les informations importantes, vous oubliez de transférer les factures à votre trésorier

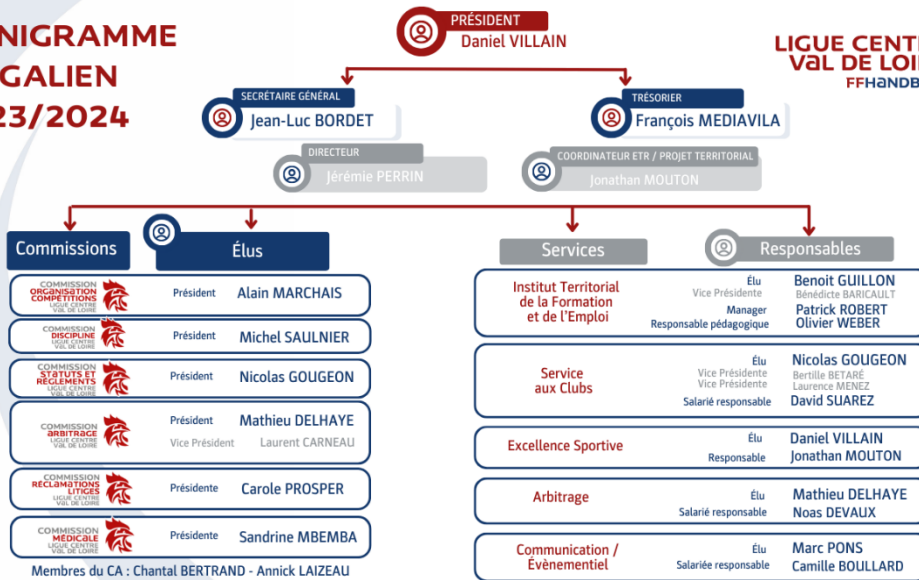
OUTLOOK peut vous permettre de simplifier la gestion de vos boîtes mails grâce à la création de règles de gestion. Retrouvez ci-dessous un tutoriel pour vous simplifier la vie : [Tutoriel](#) !

Organigramme régalien et fonctionnel de la Ligue - 2023/2024

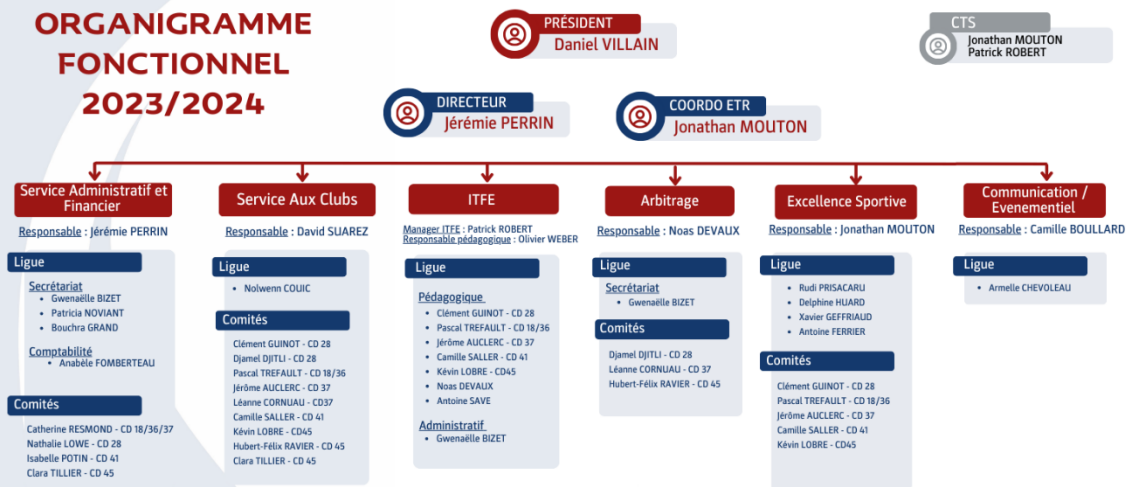
Vous y trouverez ci-après l'organigramme complet des élus et salariés de la Ligue, ainsi que la répartition des missions des salariés, par services. Nous y avons aussi intégré un annuaire complet avec l'ensemble des coordonnées pour simplifier la prise de contact des clubs.

Pour retrouver et télécharger le document complet, rendez-vous sur le site de la Ligue : [ORGANIGRAMME 2023/2024](#)

ORGANIGRAMME RÉGALIEN 2023/2024



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2023/2024



INFORMATIONS AUX CLUBS

Engagement d'un volontaire en mission de service civique – Saison 2023 / 2024

Votre structure souhaite engager un volontaire en mission de service civique pour la saison 2023/2024 ? Voici les conditions :

- Être âgé de 16 à 25 ans
- Mission de 6 à 8 mois dans le club
- Effectuer de 1 à 3 missions parmi celles évoquées dans le dossier de demande d'accueil d'un volontaire
- 2 volontaires maximum / structure

Pour en savoir plus sur le service civique : <https://www.centre-handball.com/service-civique/>



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

La Ligue recherche un(e) volontaire !

La Ligue Centre-Val de Loire cherche un **volontaire** en mission de Service Civique pour développer la dimension scolaire et humaine liée à la pratique du handball au sein d'un Pôle Espoirs.

Une mission sera à assurer à **Chartres** (Lycée Marceau) auprès des pensionnaires du Pôle Espoirs **masculin**, d'octobre 2023 à juillet 2024.

Mise en place d'actions auprès des élèves des deux pôles espoirs de handball de la région Centre-Val de Loire portant sur l'aide à la conciliation de sa vie de sportif, de collégien ou lycéen et de citoyen :

- L'accompagnement à l'appropriation du rythme de vie et de l'environnement
- La sensibilisation à l'hygiène de vie
- La sensibilisation à la diététique
- L'aide aux devoirs

Pour en savoir plus : [FICHE DE POSTE](#)

Contact référence au sein de la Ligue

Nolwenn COUÏC/Référente Service Civique Ligue

02.38.53.89.29/5400000.ncouic@ffhandball.net

[Téléchargez le dossier de demande d'accueil d'un volontaire – Saison 2023 / 2024](#)

Dispositifs d'aide à la prise de licence – YEP'S



Deux dispositifs d'aide à la prise de licence sont possibles en Centre-Val de Loire : YEP'S et le PASS'SPORT

Retrouvez toutes les informations sur le site internet >

[Informations](#)

Nouveau : Désormais, uniquement le QR code sera demandé pour valider une demande YEP'S (contrairement à l'ancienne procédure qui demandait à la fois un QR code, mais aussi un code secret).

Rendez-vous des dirigeants - Spécial « service aux clubs » - 16/10/2023



**LE RENDEZ-VOUS
DES DIRIGEANTS**
SPÉCIAL SERVICE AUX CLUBS

LUNDI 16 OCTOBRE 2023
19H-20H

Programme :

- Les priorités et le calendrier 2023-2024
- Projet associatif
- Les fêtes des Handballs
- Bilan PTAJ 2022-2023
- Les Trophées des clubs, Hand pour Elles
- Des outils au service des clubs

Le **16 octobre prochain** se tiendra la première réunion « Rendez-vous des dirigeants » organisée par le service développement de la Ligue. L'occasion de discuter de différentes thématiques, durant une heure.

Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Priorités et calendrier 23/24,
- Projet associatif,
- Fêtes des handballs,
- Bilan PTAJ 22/23,
- Trophées des clubs,
- Hand pour Elles,
- Outils au service des clubs...

Pour vous connecter à la réunion, cliquez sur [ce lien](#).

Rendez-vous théâtre forum - Atelier « lutte contre les incivilités & le sexisme »



Le service aux clubs de la Ligue Centre-Val de Loire ayant, entre autres, comme mission de lutter contre les incivilités et le sexisme au sein des structures sportives a organisé en partenariat avec la compagnie de théâtre Nomad'i Serane un projet de théâtre forum. Cette collaboration met en avant la culture et le sport au travers de thématiques malheureusement trop répandues à l'heure actuelle dans nos gymnases. Ce concept mélange à la fois des représentations théâtrales sur des sujets définis (sexisme, discrimination, harcèlement, ...) et des échanges avec la salle qui interagit sur les mises en situations proposés. Cette première édition de théâtre forum entre la Ligue et Nomad'i Serane a permis de sensibiliser 17 futurs éducateurs sportifs aux débordements et aux comportements sexistes identifiés lors des

rencontres sportives de la Ligue.

En effet, un travail de recueils de témoignages de nos licenciées et de collecte de données auprès de la commission de discipline a été effectué en amont afin de rendre les cas présentés plus réalistes.

Nous espérons que ce projet original pourra être l'orée d'une campagne territoriale.

Bilan « Prends toi aux jeux »

Comme rappelé dans un précédent mail envoyé ce mercredi 20 septembre, il a été validé la date de retour de tous vos bilans « PTAJ » avant le **7 octobre dernier délai**.

Voici les éléments à nous redonner et faire dès la fin de vos animations « Prends Toi Aux Jeux » au sujet de vos bilans :

- Saisir sur Gesthand les licences événementielles (un événement a été créé à votre nom de club « période 2 prends toi aux jeux)
- Remplir le questionnaire Forms et insérer les photos, vidéo, article etc... : <https://forms.office.com/e/CF0Lhud4SZ>
- Nous envoyer une facture (en copie) et RIB

ATTENTION :

- Si pas de réception de bilans avant la date butoir = pas d'attribution financière : 0€
- Si retour de bilans en ne respectant pas le cahier des charges = financement pour moitié : 275€
- Si retour de bilans partiels (manque un des éléments cités ci-dessus) = financement pour moitié : 275€

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter David Suarez, responsable Service aux Clubs : 5400000.dsuarez@ffhandball.net.

Formations ouvertes à l'inscription

- Contribuer à l'animation sportive de mon club (40h)
 - **Dreux (28)** - A partir du 23/09/2023
 - [S'inscrire](#)
- Entraîner des jeunes (80h)
 - Secteur EST (Orléanais) - du 03/11/2023 au 20/05/2024
 - Secteur SUD (Berry) - du 17/11/2023 au 20/05/2024
 - Secteur NORD (Chartrain) - du 17/11/2023 au 20/05/2024
 - Secteur OUEST (Tourangeaux) - du 17/11/2023 au 20/05/2024
 - [S'inscrire](#)



Les 2 premiers modules seront proposés en proximité - le 3ème module (18 au 20 mai 2024) se déroulera dans le cadre des Finales Intercomités, à Orléans.



- Animer la pratique babyhand et hand 1^{er} pas (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024 - *Ligue CVL (Saran)*
 - [S'inscrire](#)
- Animer la pratique Handfit (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024 - *Ligue CVL (Saran)*
 - [S'inscrire](#)
- Animer la pratique du Handensemble (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024 - *Ligue CVL (Saran)*
 - [S'inscrire](#)
- Animer la pratique Minihand et Hand à 4 (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024 - *Ligue CVL (Saran)*
 - [S'inscrire](#)

■ Juge Arbitre T3 (18h)

- **Bassin 45** : 07/10/23 - 14/10/23 - 18/11/23 - 25/11/2023
 - 1er module en gymnase (à définir) - les 3 autres présentiel à la Ligue (Saran)
- **Bassin 18/36** : 14/10/23 - 18/11/2023 - 02/12/23 - 16/12/23
 - Lieux en alternance entre Bourges et Issoudun
- **Bassin 37/41** : 14/10/23 - 18/11/23 - 02/12/23 - 16/12/23
 - Maison des Sports de Touraine
- **Bassin 28** : Dates à définir
- **Bassin 45** : 13/01/24 - 20/01/24 - 10/02/24 - 17/02/24
 - 1er module en gymnase (à définir) - les 3 autres présentiel à la Ligue

[S'inscrire](#)

Ouverture des inscriptions BP APT – UC 3 / UC 4

Nous vous informons que les inscriptions pour BP APT UC3 / UC4 **sont désormais ouvertes**, sur le site du CREPS CVL !

Pour les stagiaires et structures intéressées, nous vous invitons à vous y inscrire dès à présent à partir du lien ci-après :

<https://www.creps-cvl.fr/formation.inscriptions?tep=BPJEPSAPT-EDUC-HAND&formation=BPJEPSAPT-EDUC-HAND> .

Retrouvez tous les renseignements sur le site de la ligue :

<https://www.centre-handball.com/bpjeps-activites-physiques-pour-tous/>

Renseignements : Sabine BOGE (sabine.boge@creps-cvl.fr) pour la partie administrative et Pascal TREFAULT pour la partie pédagogique (5436000.ptrefault@ffhandball.net)

PRÉSENTATION BP JEPS
ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
UC 3 ET UC 4 EN FORMATION CONTINUE & EN APPRENTISSAGE

10 MOIS DE FORMATION
1 SEMAINE DE FORMATION PAR MOIS
NOVEMBRE 2023 > AOÛT 2024

ORGANISATION DE LA FORMATION
350H de formation en centre :
• 5 semaines au CREPS de BOURGES
• 5 semaines à l'ETEP CVL à SARRAS

FINANCEMENTS
Central de l'Apprentissage et formation continue - AFDAS
Demandeurs d'emplois : Conseil Régional, SESAME
Aftas

CONTACTS
Patrick ROBERT
Coordinateur pédagogique
06 95 23 51 95
Geneviève BIET
Gestionnaire administrative
02 38 53 89 29

POUR QUI ?
✓ Titulaire d'un BP JEPS Sports collectifs mention "Handball"
✓ Titulaire d'un TFP4 "Éducateur de Handball" mention "animateur des pratiques socio-éducatives" et/ou "entraîneur Territorial"
✓ Titulaire d'un Baccalauréat professionnel Mention complémentaire "Animation-gestion de projets dans le secteur sportif" (A655)

POURQUOI ?
* Augmenter ses compétences dans l'animation sportive
* Renforcer son employabilité en élargissant son champ de recrutement

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL
CREPS Centre val de Loire

Échanges techniques

MATINÉE TECHNIQUE HANDBALL
Dimanche 24 septembre 2023 - 10h > 12h30
Plaine départementale des sports - Châteauroux

**THÈME ABORDÉ :
RÈGLES AMÉNAGÉES**

Animé par Pascal TREFAULT
CTF Comité de l'Indre

9h45 : Accueil
10h : Discussion autour des RAM et de leur compréhension
11h : Séance (situations en lien avec les RAM)
12h30 : Retour sur les situations et fin.

Alors que vous soyez éducateur de club, accompagnateur d'équipe, dirigeant de club ou parents, vous serez les bienvenus et nous comptons sur votre présence !

GRATUIT

Inscription auprès de Pascal TREFAULT
5436000.ptrefault@ffhandball.net
06 45 55 80 36

COMITÉ INDRE FFHANDBALL
LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL

Formation continue des entraîneurs - U11/U13/U15

Vous encadrez des U11, U13 ou U15 dans le [Comité Indre Handball](#) ou à proximité ? C'est le moment ou jamais pour en savoir plus sur les règles aménagées définies dans la Ligue Centre-Val de Loire, et sur les modalités de mises en œuvre pour les équipes évoluant dans ces championnats !



Dimanche 24 septembre 2023

De 10h à 12h30

- Plaine départementale des Sports à Châteauroux

Webinaire CTA – Lundi 9 octobre 2023

La CTA prévoit de faire un webinaire **le lundi 9 octobre de 19h à 20h** sur les thèmes suivants :

- Nouvelle règle concernant la zone d'engagement
- Précision IHF sur le tir dans la tête du gardien
- L'accompagnateur et le temps de régulation comportemental (TRC)

Lien de connexion : <https://conference-ffhandball.zoom.us/j/99836995460>

Recyclage Juge Arbitre T3/T2/T1 non actifs – Vendredi 3 novembre 2023

La CTA met en place un recyclage pour les JA qui souhaitent reprendre l'arbitrage après une ou plusieurs années d'arrêt. Au vu des nombreuses modifications des règles de handball ces dernières années, il est impératif de former cette population afin qu'elle officie dans les meilleures conditions. Cette initiative est un service rendu aux clubs qui va leur permettre de relancer des JA précédemment formés. Elle doit aussi permettre au territoire, plus précisément aux référents de bassins, de retrouver suffisamment de JA afin de pouvoir désigner correctement sur toutes les rencontres départementales.

Qui peut participer ? Le licencié ayant obtenu antérieurement un grade T3, T2, T1 peut participer à ce recyclage, sans condition sur la période de non-activité.

Condition pour obtenir le grade : Le JA, qui aura participé au recyclage et réussi le test physique Luc Léger, obtiendra le statut JA T3 pour la saison en cours. Il devra, comme tous les niveaux de JA/JAJ, participer aux journées de rentrée la saison suivante.

Le stage de recyclage **se présente sous forme de visioconférence de 2H30** dans laquelle seront présentés le rôle, les attendus d'un JA et l'évolution des règles de jeu. S'en suivra un QCM sur la plateforme FFHB qui permettra de valider les informations présentées lors de ce recyclage.

Il est vivement conseillé pour tous ces nouveaux JA de se procurer le dernier livret d'arbitrage édition 2022, disponible sur le site FFHB [en version dématérialisée](#) ou sur commande : [Commander](#)

Date de la visioconférence : vendredi 3 novembre de 19h à 21h30.

Pour s'inscrire au stage : <https://forms.office.com/e/zTC6u2KQne>

Recensement de la présence d'un rond central dans votre gymnase

Dès le début de saison 2023/2024, la Ligue Centre-Val de Loire a décidé de déployer cette modification de règle de l'engagement en prenant en compte les particularités locales.

Pour toutes les rencontres nationales et territoriales, les juges arbitres devront suivre les modalités suivantes :

- En cas de présence d'un rond de 4m ou d'un rond de 3,60m du terrain de basket centré sur le terrain de handball, les règles d'engagement proposées par la CNA s'appliquent
- Dans le cas contraire, ce sont les règles actuelles qui continuent à s'appliquer

Nous vous proposons donc de remplir ce formulaire pour faire un état des lieux de la présence ou non d'un rond central dans l'ensemble des gymnases de la Ligue du Centre Val de Loire.

Lien Forms Recensement : [Cliquez ici](#)

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Protocole COVID

La Commission d'Organisation des Compétitions tient à vous rappeler qu'il n'y a plus de protocole COVID en cours, tant au niveau territorial que national. Aucune demande de report ne sera acceptée à ce titre.

Note de la COC

Nous avons reçu cette semaine de nombreuses demandes de reports de rencontres et de modifications de conclusions ne respectant pas les délais fixés par le règlement (15 jours pour les jeunes et 21 jours pour les seniors). Nous vous demandons par respect de la CTA désignant les arbitres et par respect des clubs invités de bien vouloir vous conformer au règlement (Article 7 du règlement général des championnats de la LCVLHB paru dans le bulletin de début de saison).

En comptant sur votre compréhension, nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Conventions

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable :

- Aux renouvellements des conventions entre les clubs HBC PITHIVIERS, HBC MALESHERBES, AS PUISEAUX HB et AOCO BAZOCHES concernant les Championnats Territoriaux U15 Masculin et U15 Féminin Niveau 2.

Les équipes TU15M et TU15F Niveau 2 s'appelleront NLHB - NORD LOIRET HANDBALL

- A la demande de convention entre les clubs US ST FLORENT et BOURGES HB 18 concernant le Championnat 2^{ème} Division Territoriale Senior Masculin.

L'équipe +16 Masculin 2^{ème} division s'appellera US ST FLORENT/BOURGES HB 18

- A la demande de convention entre les clubs OC CHATEAUDUN, HBC BONNEVALAIS, ETOILE DE BROU, CLOYES HB et UP ILLIERS concernant le Championnat Territorial U15 Féminin Niveau 2.

L'équipe TU15F Niveau 2 s'appellera SUD 28 HANDBALL

- Au renouvellement de la convention entre les clubs HBC BONNEVALAIS et OC CHATEAUDUN concernant le Championnat Territorial U15 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU15M Niveau 2 s'appellera HBCB/OCCHB

- A la demande de convention entre les clubs AOCO BAZOCHES et HBC PITHIVIERS concernant le Championnat Territorial U15 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU15M Niveau 2 s'appellera BAZOCHES/PITHIVIERS

- Aux renouvellements des conventions entre les clubs HBC PITHIVIERS, HBC MALESHERBES et AS PUISEAUX HB concernant les Championnats Territoriaux U18 Masculin, U13 Masculin et U13 Féminin Niveau 2.

Les équipes TU18M, TU13M et TU13F Niveau 2 s'appelleront NORD LOIRET 1

- A l'intégration du 3^{ème} club **AS TRAINOU** dans la convention **NORD LOIRET** concernant le Championnat 1^{ère} Division Territoriale Senior Féminin.

L'équipe + 16 Féminin 1^{ère} division s'appellera NORD LOIRET

- A l'intégration du 3^{ème} club **ST AMAND MONTROND** dans la convention **ENTENTE DU CHER HANDBALL 18** concernant le Championnat Territorial U15 Féminin Excellence.

L'équipe TU15F Excellence s'appellera ENTENTE DU CHER HANDBALL 18

- Au renouvellement de la convention entre les clubs US MONTIERCHAUME et AS LEVROUX VALENCAY concernant le Championnat 1^{ère} Division Territoriale Senior Féminin.

L'équipe + 16 Féminin 1^{ère} division s'appellera USMHB/ASLV

- A la demande de convention entre les clubs CHABRIS HB CLUB PAYS DE BAZELLE et US SELLOISE concernant le Championnat Territorial U18 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU18M Niveau 2 s'appellera CHABRIS/SELLES

- A la demande de convention entre les clubs AS TRAINOU et CHATEAUNEUF SUR LOIRE concernant le Championnat Territorial U13 Féminin Niveau 2.

L'équipe TU13F Niveau 2 s'appellera TRAINOU/CHATEAUNEUF SUR LOIRE 2

- A la demande de convention entre les clubs AS TRAINOU et AOCO BAZOCHES concernant le Championnat Territorial U11 Féminin Niveau 2.

L'équipe TU11F Niveau 2 s'appellera TRAINOU/BAZOCHES LES GALLERANDES

- Au renouvellement de la convention entre les clubs FJ CHAMPHOL et MAINVILLIERS-CHARTRES concernant le Championnat Territorial U15 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU15M Niveau 2 s'appellera FJCHB/MCHB

- A la demande de convention entre les clubs HBC VATAN et AC ISSOUDUN concernant le Championnat Territorial U13 Féminin Niveau 2.

L'équipe TU13F Niveau 2 s'appellera VATAN/ISSOUDUN

- Aux renouvellements des conventions entre les clubs E VIERZON et HBC GRACAY concernant les Championnats Territoriaux U13 Féminin, U11 Masculin et U11 Féminin Niveau 2.

Les équipes TU13F, TU11M et TU11F Niveau 2 s'appelleront VIERZON/GRACAY

- A la demande de convention entre les clubs AC ISSOUDUN et HBC VATAN concernant le Championnat Territorial U15 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU15M Niveau 2 s'appellera AC ISSOUDUN/VATAN

- Au renouvellement de la convention entre les clubs OC CHATEAUDUN et HBC BONNEVALAIS concernant le Championnat Territorial U13 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU13M Niveau 2 s'appellera OCCHB-HBCB (U13M)

- A l'intégration du 3^{ème} club **AS PUISEAUX** dans la convention **BAZOCHES/PITHIVIERS** concernant le Championnat Territorial U15 Masculin Niveau 2.

L'équipe TU15M Niveau 2 s'appellera BAZOCHES/PITHIVIERS/PUISEAUX

Suite à la demande des clubs, la Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation prend acte de l'annulation de la convention entre les clubs HBC TOURY et VOVES HB concernant le Championnat Territorial U15 Masculin Excellence.

Différents rappels

Date de qualification pour participer à une rencontre :

Attention ! La date de qualification à considérer pour participer à une rencontre est la date inscrite sur la licence. Exemple, si la date de qualification est le dimanche 10 septembre 2023 le joueur ne peut pas participer à une rencontre le samedi 09 septembre 2023.

ART.7 conclusion de rencontre paru dans le bulletin de début de saison :

En cas de modification d'une conclusion de match « **non validée** », il n'est pas nécessaire de passer par « REPORT », les clubs ont toute latitude pour la rectifier et doivent en informer leur adversaire.

En cas de modification d'une conclusion « **validée** » (jour, horaire, lieu) et avant toute manipulation dans GESTHAND, un accord préalable du club adverse est obligatoire.

Les demandes d'inversion s'effectuent directement dans GESTHAND après accord préalable du club adverse. **ATTENTION : lors de la demande d'inversion dans GESTHAND, veillez à bien cocher match « aller et retour ».**

Dans un souci d'organisation, nous demandons aux clubs de consulter régulièrement l'Accueil/Almanach dans Gest'Hand afin de répondre rapidement aux éventuelles demandes de modifications de rencontres effectuées par leurs adversaires ; **n'attendez pas que la COC vous relance pour apposer votre avis.** Respectez également le délai d'enregistrement des conclusions de match.

ART. 9 Feuille de match paru dans le bulletin de début de saison :

▶ La FDME doit être établie avant chaque match à l'aide des données récupérées dans GESTHAND dans les 24h précédant la rencontre. Ce délai de 24h est à respecter impérativement afin que les dernières validations de licences soient prises en compte au plus près du jour et de l'heure de la rencontre. Dans le cas où des anomalies seraient constatées pour l'équipe visiteuse ou recevant suite à un téléchargement au-delà des 24h avant la rencontre, le club recevant sera sanctionné d'une pénalité financière dont le montant est déterminé dans le Guide financier : Voir Art. 98.2.2. des règlements généraux de la FFHB.

▶ Quand il y a plusieurs rencontres consécutives, prévoir suffisamment de temps pour la saisie des FDME (elles peuvent se remplir à l'avance) de façon à ne pas entamer une rencontre sans la FDME intégralement remplie et verrouillée par un arbitre.

▶ Les arbitres sont tenus notamment de noter le montant de leurs frais kilométriques et indemnité d'arbitrage sur la FDME.

▶ **CLUBS SOUS CONVENTION** Nous demandons aux clubs dont les équipes évoluent sous convention **de s'assurer avant chaque rencontre que les joueurs et officiels soient bien répertoriés dans Gest'Hand** comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match.

Attention ! Si **un joueur** d'une convention ressort « **non enregistré** » le jour du match, **la rencontre sera perdue par pénalité pour l'équipe concernée.** Les listes ne sont plus désormais que validées par les clubs eux-mêmes, seul le club pilote est habilité à saisir et valider une liste d'officiels et/ou de joueurs.

▶ **PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES INFORMATIQUES** Lorsque vous rencontrez des difficultés avec GESTHAND ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, la Fédération a mis en place

différents outils disponibles sur la page d'accueil du site FFHandball

<https://www.ffhandball.fr/fr/divers/outils>

Le support Gesthand et l'utilisation de ticket : Pour rappel, la Fédération a mis en place un système de gestion de « ticket » qui se trouve sur [la page d'accueil du site FFHandball](#). Lien de connexion : <https://support.ffhandball.org> Chaque demande d'aide se voit attribuer un numéro de ticket unique qui permet de suivre en ligne sa progression et les réponses apportées.

Les demandes remontées dans le support ne doivent concerner que des problèmes techniques (et non des questions réglementaires ou de procédure informatique : pour cela il convient de consulter les guides utilisateurs Gesthand disponibles en ligne).

ART. 8 Déroulement des rencontres paru dans le bulletin de début de saison :

D. Responsabilités des clubs, Responsables de salle, Chronométreurs et Secrétaires de table :

Divisions Pré-nationales Masculine et Féminine :

Ce paragraphe ne concerne pas le championnat N3F (cf. règlement N3F).

▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle (licencié et majeur)** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 96 des Règlements Généraux de la FFHB.

▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronométreur (licencié et majeur)** qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.

▶ Le club visiteur présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Secrétaire de table (licencié et majeur)** qui sera chargé de la gestion administrative (exclusions, sanctions etc..) et d'assister le Chronométreur et les Arbitres dans leurs missions.

Divisions Excellence et Honneur Masculin, Excellence Féminine :

▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle (licencié et majeur)** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 96 des Règlements Généraux de la FFHB.

▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronométreur (licencié et majeur)** qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.

▶ Le club visiteur (en premier) ou le club recevant pourront compléter la Table de marque en présentant **un Secrétaire (licencié et majeur)**.

Jeunes U18 à U11 Masculins et Féminins en Poules Elite et Excellence :

▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle (licencié et majeur)** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 96 des Règlements Généraux de la FFHB.

En cas de mineur à la table sur un match jeune dans une fonction de chronométreur ou de secrétaire, un tuteur de table sera préconisé pour accompagner ces jeunes dans leur fonction.

Absence : toute absence de Responsable de salle et de Chronométreur dans tous les cas et de secrétaire de table en Pré-nationales Masculine et Féminine **est sanctionnée d'une amende de 10 euros par personne manquante**. 50 % de l'amende sera reversée en fin de saison au club palliant à l'absence (vœu N°3 du club de l'AST Châteauneuf adopté lors de l'A. G. du 26/05/13 à Chartres).

Ce paragraphe ne concerne pas le championnat N3F (cf. règlement N3F).

REGLEMENT FFHB : ARTICLE 98.6.2 – EQUIPE SE PRESENTANT SANS OFFICIEL

Si une équipe se présente sans officiel, celle-ci aura l'obligation de proposer son capitaine comme joueur officiel responsable. Il devra être inscrit sur la FDME à la fois comme joueur et officiel.

Ces dispositions ne concernent pas **les catégories jeunes** pour lesquelles **chaque équipe doit être impérativement accompagnée d'un officiel majeur**.

ART. 8A. PARU DANS LE BULLETIN DE DÉBUT DE SAISON

1) - **Couleurs** : les clubs doivent obligatoirement disputer les compétitions sous les couleurs indiquées sur les conclusions de rencontres saisies dans Gest'Hand. **Lorsque 2 équipes en présence ont des maillots de couleur identique, le club visiteur doit changer de maillots.**

PROCEDURE DE DEMANDE DE SURCLASSEMENT PARU DANS LE BULLETIN DE DÉBUT DE SAISON

* MASCULINES ET FEMININES (Toutes catégories jeunes) :

La COC Territoriale autorisera une nouvelle fois, pour la saison 2023/2024, le surclassement sur la 4^{ème} année d'âge de toutes les catégories jeunes de la compétition concernée :

Les joueurs et joueuses de 7 ans (2016) sont autorisés à jouer en U11

Les joueurs et joueuses de 9 ans (2014) sont autorisés à jouer en U13

Les joueurs et joueuses de 11 ans (2012) sont autorisés à jouer en U15

Les joueurs et joueuses de 14 ans (2009) sont autorisés à jouer en U18

Ces surclassements ne pourront être autorisés à condition de fournir **le formulaire 2 « surclassement pour les équipes jeunes »** comprenant :

- La demande du président du club.
- L'accord écrit du représentant légal.

Ce **formulaire 2** est téléchargeable : [FORMULAIRE](#)